



**Projet d'ordre du jour**  
**Séance extraordinaire du conseil municipal du mardi 20 août 2019**

Heure : 18 h 30

Endroit: Hôtel de ville, salle Bona-Arsenault

**1. Adoption de l'ordre du jour :**

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire 20 août 2019.

**2. Administration :**

2.1. Propriété du 191, avenue de Port-Royal – Autorisation d'achat.

2.2. Avis de motion au règlement d'emprunt R2019-727 décrétant une dépense de 237 000 \$ et un emprunt au montant de 237 000 \$, remboursable sur vingt (20) ans, pour l'achat d'une propriété située au 191, avenue de Port-Royal à Bonaventure.

2.3. Dépôt du projet de règlement d'emprunt R2019-727 décrétant une dépense de 237 000 \$ et un emprunt au montant de 237 000 \$, remboursable sur vingt (20) ans, pour l'achat d'une propriété située au 191, avenue de Port-Royal à Bonaventure.

**3. Autres :**

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 20 août 2019.